

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION N° 2021 - 028

SEANCE DU 31 MARS 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 88

Suppléants présents : 4

Pouvoirs : 13

Date de convocation :

25/03/2020

Date d'affichage :

07/04/2020

Voteants :	105	Pour :	104	Contre :	1	Abstentions :	0
------------	-----	--------	-----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt et un, le trente-et-un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; ARTIGUES Damien ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BENIER ROLLET Claude ; BLASER Michel ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAPELLI Sophie ; CAPPELLI Célestin ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUFOUR Christiane ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; JULLEROT Pascal ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Daniel.

Délégués suppléants présents : DUTHOIT Lionel ; NEVEUX Arnaud ; PARTY Annick ; RIQUOIS Jean Pierre

Excusés : BENOIT Jérôme ; BESSARD Maurice ; CAILLON Gérard (représenté par RIQUOIS Jean Pierre) ; CATILAZ Christophe (représenté par NEVEUX Arnaud) ; CIOE Bruno ; CORON Nathalie ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; MORISSEAU Gilles ; VILLESSECHE Anne (représentée par DUTHOIT Lionel).

Excusés ayant donné pouvoir : AYMONIER Gaëtan à ETCHEGARAY Josiane ; BELPERRON Pierre-Rémy à BOZON Fabienne ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean Paul ; BRIDE Frédéric à ETCHEGARAY Josiane ; CALLAND Jacques à GROSDIDIER Jean Charles ; CASSABOIS Yannick à PIETRIGA Guy ; DUMONT GIRARD Philippe à STEYAERT Frank ; HUSSON Gérald à BLASER Michel ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; LANCELOT Catherine à GUERIN Jean-Luc ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves ; PANISSET Marilyne à CHATOT Patrick ; REVOL Hervé à MILLET Jacqueline ;

Absents : BOISSON Jean Pierre ; CATTET Jean-Luc GROS-FUAND Florence ; HUGONNET Franck ; LAMARD Philippe ; MONNERET LUQUET Jocelyne.

Secrétaire de séance : Josiane ETCHEGARAY

Objet : Subvention aux associations du territoire pour l'année 2021

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de Terre d'Émeraude Communauté,

VU les demandes de subventions adressées à Terre d'Émeraude Communauté par différentes associations du territoire,

CONSIDÉRANT la volonté et l'ambition de Terre d'Émeraude Communauté de mettre à l'honneur les associations qui organisent des actions, des manifestations, des événements sportifs, culturels, touristiques et autres permettant de renforcer la notoriété du territoire intercommunal,

CONSIDÉRANT que pour les associations à caractère social, les demandes seront examinées par le CIAS et attribuées par lui,

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre les démarches menées par les anciennes communautés de communes en matière associative, dans l'attente d'une redéfinition de la politique communautaire à destination des associations,

DÉCIDE

D'ATTRIBUER pour 2021 les subventions suivantes aux associations du territoire pour l'organisation d'actions, de manifestations ou d'événements à caractère culturel, sportif, touristique et autre, d'envergure communautaire :

Association / Projet	Montant (€)
Adapemont – chantier de restauration d'Oliferne	4 200,00 €
Adapemont – festival « de bouche à oreille »	12 000,00 €
École de musique associative Jura Sud	33 500,00 €
Festivalzin – festival « Les Gueules de Bois »	8 000,00 €
Festival pour l'enfant – festival « Idéklic »	58 000,00 €
Musique et Art en Pays d'Orgelet	6 000,00 €
Noël au Pays du Jouet – festival « Noël au Pays du Jouet »	20 000,00 €
Théâtre Group' – La Vache qui Rue	3 500,00 €
Union Musicale Clairvalienne	20 000,00 €
AS du collège de Clairvaux-les-Lacs	2 000,00 €
Club Omnisport Clairvalien	1 400,00 €
Jura Lacs Football	6 500,00 €
Jura Sport Orientation – course d'orientation	3 500,00 €
Jura Sud Football	65 000,00 €
Jura Sud Handball	6 500,00 €
Jura Sud Trial – Jura Sud Trial	2 500,00 €
Moto Club du Risoux – Jura Trial Classic	500,00 €
Moto Club Moirans – Enduro Kids	500,00 €
Amis de la Rivière d'Ain (Les)	150,00 €
CPIE du Haut Jura	3 500,00 €
GVA Petite Montagne	2 487,00 €
SYNOKSIN	1 200,00 €
Atelier au village (L')	3 800,00 €
Foyer des élèves du collège (Clairvaux-les-Lacs)	400,00 €
Mission Locale Sud Jura	13 775,00 €
Morillons (Les)	1 500,00 €
Personnel CCPL (Association du)	2 450,00 €

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

10 000,00 €

ID : 039-200090579-20210331-D_028_2021-DE

Berger
Levrault

Tecbois (GIP)

TOTAL

492 802,00 €

DE PROPOSER que soit définie, au cours de l'année 2021, une politique en matière d'attribution des subventions aux associations,

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Pour extrait conforme,


Le Président



Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le



ID : 039-200090579-20210331-D_028_2021-DE

